



Présentation du CTPS

-

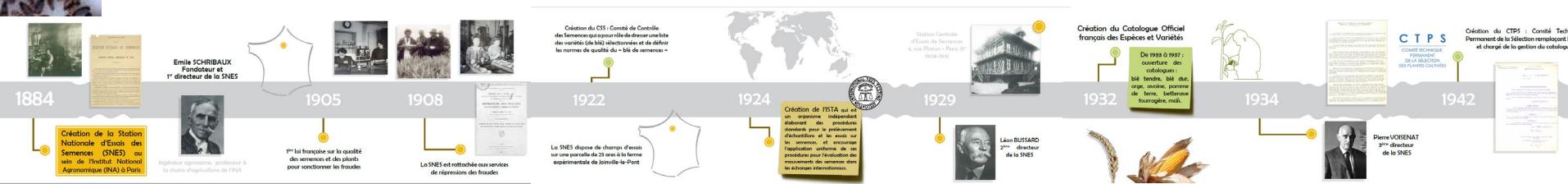
Instance collective française d'orientation du progrès génétique végétal

Virginie BERTOUX, Secrétaire Générale du CTPS
Groupe Filière Légumineuses
Séminaire Communauté Légumineuses INRAE
07/10/2025



Pourquoi une réglementation « variétés, semences et plants » ?

- **Objectif : garantir à l'utilisateur final du matériel végétal de bonne qualité sanitaire et physiologique, à identité variétale (et performances associées) vérifiée par la puissance publique ou sous sa délégation.**
- **Réglementation semences mise en place à la demande des utilisateurs, pour veiller à la loyauté des transactions commerciales et assurer la production agricole (« blé de semences »).**
- **Au début, uniquement qualité sanitaire et physiologique. Puis, amélioration des plantes (années 30) : liste de variétés décrites. Enfin, notion de valeur culturelle pour des espèces agricoles (années 50).**
- **Désormais, un outil en appui aux politiques publiques**



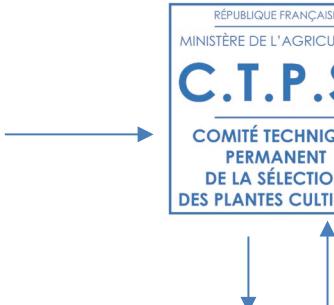


Périmètre de la réglementation « variétés »

Le Catalogue officiel



- **Tous types d'espèces** (forestières, fruitières, vigne, légumières, agricoles, *ornementales*) :
 - A degrés différents
 - Sur une liste positive d'espèces
 - Règles proportionnées selon les finalités
- L'inscription introduit une **liste de variétés admises à la mise en marché**
=> **Catalogue officiel**



*Liberté
Égalité
Fraternité*



Qu'est-ce que le CTPS ?



- CTPS : Comité Technique Permanent de la Sélection des plantes cultivées
- Commission administrative à caractère consultatif (mandat de 5 ans)

MISSIONS GENERALES :

- Fixées par le Code Rural
- « Mission de **conseil et d'appui technique** » auprès du ministère de l'agriculture
- « Étudie les **problèmes scientifiques** posés par la sélection et la production de semences, et leurs répercussions techniques et économiques sur l'agriculture »

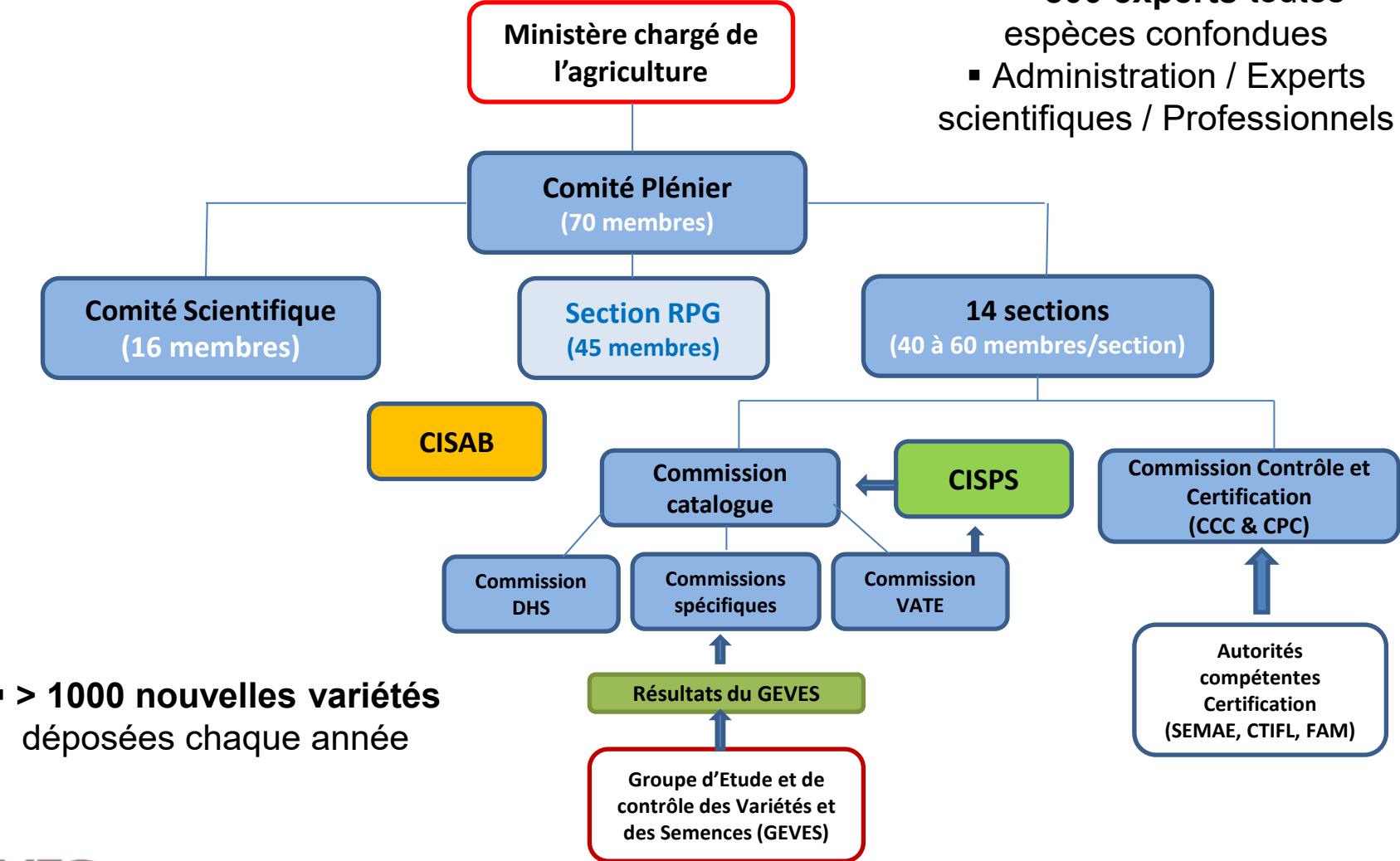
MISSIONS OPERATIONNELLES :

- Etablir le **catalogue officiel français**
- Instruire et suivre l'application des **Règlements Techniques** d'inscription et de certification
- Proposer au ministère des programmes de développement de la sélection végétale et de la filière de production et commercialisation de semences/plants

Une instance consultative permettant à l'Etat de définir, de mettre en œuvre et de faire évoluer sa politique « variétés, semences & plants »



Organisation du CTPS





Politiques publiques
(déjà existantes, ou en cours d'élaboration)

Pouvoirs publics

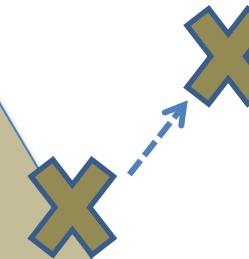
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
C.T.P.S.
COMITÉ TECHNIQUE
PERMANENT
DE LA SÉLECTION
DES PLANTES CULTIVÉES

Professionnels

- Ensemble des maillons de la filière, de la création jusqu'à la 1^{ère} transformation
- Consensus interprofessionnel
- Évaluation de l'innovation dans un système concurrentiel

SEMEANCES ET PLANTS

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE



TOUS : un équilibre à déplacer

Experts scientifiques

- Eclairage distancié
- Champs de compétences renouvelés
- Reflet de l'état de l'art
- Accélérateur de transition



Novembre 2021



PLAN SEMEANCES ET PLANTS

POUR UNE AGRICULTURE DURABLE 2



<https://agriculture.gouv.fr/lancement-du-nouveau-plan-semences-et-plants-pour-une-agriculture-durable>





Structure du Plan SPAD 2



Enjeux



Changement
climatique

Biodiversité

Alimentation
saine, sûre et
durable

Semences et plants pour la transition agroécologique

AXE 1
**UNE DIVERSITÉ
DE VARIÉTÉS ET D'ESPÈCES**

AXE 3
**DES DÉMARCHES
PARTICIPATIVES
ET L'UTILISATION DES
NOUVELLES TECHNIQUES**

AXE 2
**UNE ALIMENTATION
DE QUALITÉ **RESPECTUEUSE**
DE L'ENVIRONNEMENT**

AXE 4
**UNE EXPERTISE
SCIENTIFIQUE **AU SERVICE**
DES POUVOIRS PUBLICS
ET DE LA SOCIÉTÉ**

Plan/ambition

Axes



Structure du Plan SPAD 2

31 actions

Une diversité de variétés et d'espèces

Une alimentation de qualité respectueuse de l'environnement

Des démarches participatives et une meilleure utilisation des nouvelles techniques

Une expertise scientifique au service des pouvoirs publics et de la société

1

- 1.1- Privilégier des couverts végétaux complexes
- 1.2- Préserver la biodiversité

2

- 2.1- Favoriser l'autonomie alimentaire et la qualité de l'alimentation
- 2.2- Améliorer la valeur environnementale de toutes les espèces
- 2.3- Contribuer au développement de l'AB

3

- 3.1- Mobiliser les acteurs de l'évaluation variétale
- 3.2- Poursuivre l'intégration des nouvelles techniques dans les dispositifs d'inscription et de certification
- 3.3- Adapter l'expérimentation variétale et les Règlements Techniques pour améliorer leur efficience

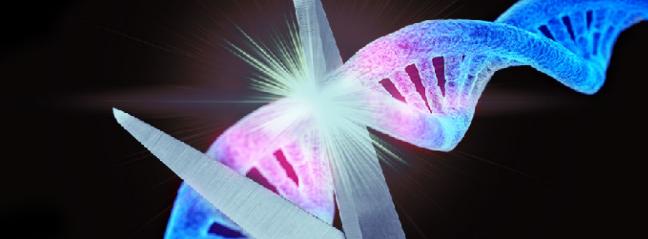
4

- 4.1- Placer l'expertise scientifique au centre de la réflexion
- 4.2- Contribuer à une réglementation adaptée
- 4.3- Améliorer la communication autour du plan

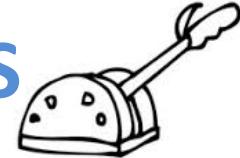




PLAN **SEMEANCES ET PLANTS** POUR UNE AGRICULTURE DURABLE 2



Saisines du Comité Scientifique du CTPS Mandature 2019-2024



- 2020-2021 : Variétés et AE

<https://www.geves.fr/informations-toutes-especes/lagroecologie/>

- 2022-2023 : NGT

<https://agriculture.gouv.fr/nouvelles-techniques-genomiques-et-evaluation-des-varietes-rapport-du-ctps>

- 2023-2024 : Changement climatique

<https://agriculture.gouv.fr/comment-prendre-en-compte-ladaptation-au-changement-climatique-lors-de-linscription-des-varietes-au>

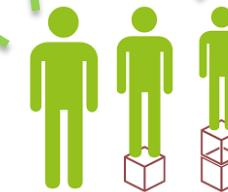
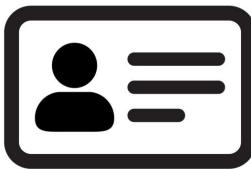


Les règlements techniques d'examen : outil d'appui aux politiques publiques

Exemple du pois

→ Les caractères évalués :

Le rendement	Valeur technologique	Caractéristiques physiologiques	Les résistances aux bioagresseurs
- Rendement en grains (14% d'humidité)	<ul style="list-style-type: none"> - Teneur en protéines des grains (% de la matière sèche) - Teneur en facteurs anti rypsiques (FAT) 	<ul style="list-style-type: none"> - Date de floraison - Tenue de tige (indice de verse) - Poids de mille grains - Résistance au froid (types hiver) - Pouvoir couvrant - 	<ul style="list-style-type: none"> - Résistance oïdium et à titre méthodologique- - Ascochytose - Aphanomyces euteiches



Admission VATE : Proposition de décision en fonction de la valeur de la cotation

Cotation = Rendement en % des témoins + somme des bonus/malus

Variété > 102 %	→ admission
Variété entre 98 et 102 %	→ variété soumise à l'attention des experts du CTPS
Variété < 98 %	→ refus



Le CTPS : à retenir...

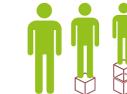


- **Commission administrative consultative**, en appui au MASA
- **Contribute à une mise en marché de semences / plants de qualité** (inscription / certification)
- Une **organisation unique en Europe**, qui mobilise **administration, professionnels et experts scientifiques => construction collective d'une vision partagée**
- Produit une qualification fiable, objective et publique (**tiers de confiance**) du progrès génétique, multi-dimensionnel, en cohérence avec les politiques du secteur. Protection de l'utilisateur.
- Décline de manière opérationnelle en RT d'examen les **évaluations à conduire sur les variétés**, en routine ou selon les spécificités.
- Une innovation règlementaire : la **VATE**.

Essais

Caractères évalués

Règles de décision





MERCI DE VOTRE ATTENTION ET BON SEMINAIRE

virginie.bertoux@geves.fr